

Labbeville

infos

île de France
Demain s'invente ici

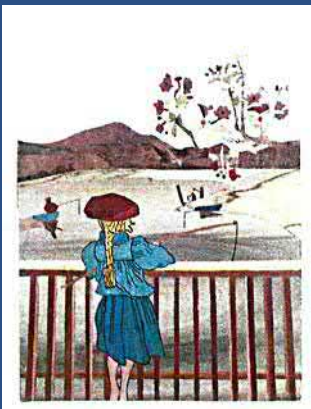
**val
d'oise**
le département



Bulletin d'informations
municipales

Juillet 2014
n° 40

Édito	2
Ça s'est passé	4 - 10
Ça va se passer	11
Dossiers	
- Dépôts sauvages	12 - 13
- Budget communal	14 - 15
- Enquête Saint-Bruno	16 - 17
- La Grande Guerre	18 - 20
Travaux	
- Assainissement	21 - 23
Brèves	24 - 27
Vie pratique	28 - 29



21^{ème} salon artistique du FRAL
Hommage à René NEU



Le mot du maire

Voici le n° 40 de notre Bulletin d'Informations Municipales. Nous l'espérons agréable à lire et, surtout, pratique et utile. N'hésitez pas à nous faire part des rubriques que vous souhaitez y voir figurer, des améliorations à apporter.

Vous trouverez bien entendu dans ce numéro le trombinoscope de l'équipe issue des dernières élections ainsi que les coordonnées de vos élus.

Vous y trouverez également des articles et des informations sur des sujets qui font l'actualité ou qui nous tiennent à cœur (rythmes scolaires, assainissement, déchets sauvages...). Nous lançons une enquête sur la disparition d'un tableau « La Mort de Saint Bruno » en espérant que nos lecteurs pourront nous aider.

Nous évoquons aussi la guerre de 1914 / 1918, la fameuse « Der des Der ». En effet, nous souhaitons monter une exposition sur le sujet en utilisant les documents en notre possession mais également en lançant un appel à témoigner. Vos témoignages seront également précieux dans le cadre d'un autre projet que nous vous décrivons.

Il est un sujet que je tiens à aborder. Beaucoup d'entre nous venons de secteurs urbains où l'assainissement collectif, la garderie du matin, du

soir, la cantine, le centre de loisirs, le ramassage scolaire sont des services auxquels nous sommes habitués et que nous jugeons naturels. Ces services dont nous bénéficions actuellement, ou qui seront mis prochainement en service dans notre village n'existent pas dans de nombreuses petites communes. Ils ont été mis en place sous l'impulsion d'habitants motivés qui se sont impliqués pour, notamment, sauver notre école en créant le Regroupement Pédagogique Intercommunal. Également pour créer et gérer l'association des P'tits Loups du Vexin qui accueille nos enfants à la garderie et au centre de loisirs. Si nous souhaitons pérenniser ces services, il est vital que des forces nouvelles s'impliquent et viennent soutenir les équipes actuelles.

Bonne lecture et bonnes vacances.

*Votre Maire
Christian Dumet*



Mairie de Labbeville

1 Grande Rue
95690 Labbeville
Tél. 01 34 70 60 15
Fax 01 30 34 71 17
mairie@labbeville.fr
www.labbeville.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	9h30 - 12h30
Mardi	14h00 - 19h00
Jeudi	14h00 - 17h00

Horaires d'ouverture de la mairie en juillet et août

Mardi et jeudi 14h00 - 18h00

Fermeture exceptionnelle
du 15 au 24 août
pour archivage

Permanence du Maire et des Adjointes
les mardis et jeudis sur rendez-vous.

Les conseillers municipaux



Christian Dumet

06 85 58 49 89
christian.dumet
@labbeville.fr

Maire



Alain Devillebichot

06 09 11 01 23
alain.devillebichot
@labbeville.fr

1^{er} adjoint



Michel Richard

06 74 28 47 74
michel.richard
@labbeville.fr

2^{ème} adjoint



Marisol Fréchon

06 82 97 57 48
marisolfrechon
@aol.com

3^{ème} adjointe



Alain Laville

06 86 40 30 10
alain.laville
@gmail.com



Caroline Baldran

06 74 79 88 72
caroline.baldran
@labbeville.fr



Christine Hennebelle

06 84 85 29 19
christine.hennebelle
@labbeville.fr



Dominique Garreau

06 21 49 01 22
dominique_garreau
@hotmail.com



Dominique Joubert

01 30 34 78 95
joubertdomi
@orange.fr



Françoise Keller

01 34 70 80 93
francoise.keller
@labbeville.fr



Frédéric Legendre

06 11 49 09 66
fredericlegendre
@neuf.fr



Grégory Blécot

06 70 23 09 25
blecotgregory
@orange.fr



Ghyslaine Pradines

06 85 36 97 24
legrenierdegilou
@orange.fr



Patrick Coubriche

06 86 99 54 89
patrick.coubriche
@labbeville.fr



Thierry Meyer

06 18 44 00 50
thierry.meyer
@labbeville.fr

L'équipe issue de la dernière élection municipale a été largement remaniée.

D'une part, 5 conseillers ne souhaitent pas se représenter. D'autre part, la population de Labbeville ayant dépassé les 500 habitants au cours du mandat précédent, la loi électorale imposait l'élection de 15 conseillers.

Nous vous les présentons en indiquant les coordonnées auxquelles vous pouvez les joindre.

Rappelons que le Maire et les adjoints reçoivent en mairie le mardi et le jeudi sur rendez-vous.

L'orage

Georges Brassens chantait :

*Parlez-moi de la pluie et non pas du beau temps,
Le beau temps me dégoûte et me fait grincer les dents,
Le bel azur me met en rage,
Car le plus grand amour qu'il me fut donné sur terre
Je le dois au mauvais temps, je le dois à Jupiter
Il me tomba d'un ciel d'orage...*

A lors, ce soir du dimanche 8 juin, Brassens aurait été satisfait car pour un bel orage, ce fut un bel orage ! En moins de 10mn, le vent soufflant en tempête, la grêle tombant en abondance et la pluie dévalant du plateau en entraînant boue et matériaux divers ont transformé l'aspect de notre village.

Que ce soit chez les Labbevillois ou sur le domaine public, de nombreux arbres ont été cassés ou déracinés par la tempête, bloquant ainsi certaines rues ou chemins et endommageant les installations électriques.

Le chemin d'Hérouville s'est transformé en un torrent qui a entraîné de la boue vers le Mesnil et vers le centre du village.

Les pompiers et les gendarmes sont venus s'assurer que la situation ne virait pas au drame et fort heureusement, nul blessé n'a été à déplorer.



Le soir même, vos élus s'employaient à sécuriser la voirie en plusieurs points.

Le lendemain, il nous restait à mesurer l'ampleur des dégâts et à attaquer les réparations et le nettoyage.

Outre ceux évoqués plus haut, les dégâts dans notre village semblent être limités à des gouttières obstruées, provoquant ainsi quelques débordements. Des caves et des sous-sols ont été inondés et des coulées de boue ont pénétré dans quelques propriétés. Des arbres ont également



endommagé des dépendances. Enfin les jardins ont beaucoup souffert de cette tempête.

Sur le territoire de la commune, de nombreuses parcelles cultivées ont été atteintes, que ce soit par la grêle ou par les coulées de boue. Les experts se prononceront, mais d'ores et déjà, les agriculteurs s'attendent à des pertes importantes, certaines parcelles ayant été touchées à plus de 90%.

En ce qui concerne le nettoyage, nos employés communaux se sont immédiatement attelés à la tâche, grandement aidés en cela par l'entreprise qui réalise actuellement les travaux d'assainissement collectif. Celle-ci s'est attaquée à la boue qui s'était accumulée ici ou là, notamment rue du Parc, Grande Rue et rue du Mesnil.

Il faut saluer le travail des équipes de la Direction des Routes du 95 qui se sont activées lundi jusqu'à plus de 20h afin de dégager un passage d'eaux pluviales sous la D 64 et de nettoyer celle-ci.



Enfin, nous n'aurions garde d'oublier l'équipe de la SICAEVS qui a dégagé un arbre et réparé la ligne endommagée rue Haute du Mesnil.

Merci à tous ces intervenants.

*Christian Dumet
(avec la complicité
de G. Brassens)*



26^{ème} Salon artistique du Foyer Rural

Le 5 avril, s'ouvrait pour une semaine le 26^{ème} Salon Artistique du Foyer Rural de Labbeville dédié à la peinture et à la sculpture.

Le vernissage a réuni une centaine de personnes parmi lesquelles notre Conseiller Général, Jean-Pierre Béquet et notre Député, Philippe Houillon.

Jean-Marie Delière, Président du FRAL a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et indiqué

que cette édition rendait hommage à René Neu dont plusieurs œuvres étaient exposées. Il a souligné le fait que cette manifestation au caractère résolument bon enfant s'inscrivait dans la durée et remercié les bénévoles qui en permettent la tenue. Il a également regretté que l'exiguïté des locaux ne permette pas d'accueillir plus d'exposants.

Le signataire de ces lignes a également souligné la tenue dans le temps, preuve de son succès, de ce salon bien installé par Jean-François Foucart, le précédent Président du FRAL. Il a profité de l'occasion pour rappeler la qualité du travail effectué par celui-ci et souhaité que le nouveau Président connaisse les mêmes succès dans les actions qu'il mènera. Rebondissant sur la remarque concernant les locaux, il a indiqué espérer améliorer la situation avant la fin de son mandat.

Fidèle visiteur de notre salon, Jean-Pierre Béquet a souligné l'importance du bénévolat pour l'animation de nos villages et insisté sur le rôle des foyers ruraux pour la promotion de la culture.

Autre fidèle supporter, Philippe Houillon a félicité les organisateurs pour la persistance de leurs efforts et a loué la qualité des œuvres exposées. Il a également bien compris qu'il serait sollicité le moment venu afin





de puiser dans sa réserve parlementaire pour nous aider à réaliser nos projets.

En conclusion, un très agréable moment de culture et de convivialité.

Christian Dumet



Une journée à Chantilly...

En ce samedi 24 mai, l'autobus attend notre petite troupe de 30 Labbevillois pour cette journée sous le signe du cheval à Chantilly. Partis de Labbeville à 8 heures, nous arrivons une heure plus tard devant le château dans un écrin de verdure. La forêt de Chantilly s'étend sur 6300 hectares avec de nombreux chênes, hêtres, tilleuls et pins sylvestres.

La journée démarre devant un spectacle de carpes, canards et autres cygnes, sur les magnifiques étangs devant le château ; il



ne manquait que les cannes à pêche !

Dans la ville des princes de Condé, le cheval est roi. Les écuries édifiées par Jean Aubert (1680-1741) au XVIII^{ème} siècle sont devenues le musée vivant du cheval. Sous la conduite d'un guide, nous découvrons par la rue du bois de Saint Denis d'impressionnantes allées cavalières puis nous approchons les chevaux dans leur box. Outre le fait que nous apprenons que le Prince de Condé espérait se réincarner en pur-sang, nous prenons surtout une leçon équine ! Rien de ce qui concerne le cheval ne

nous échappe désormais !

C'est à la ferme de Vaux à Creil que le groupe a déjeuné de façon très conviviale.



L'après-midi fut de nouveau consacré au cheval avec la visite du Musée du cheval et du dressage. C'est toute l'importance du cheval au plan des civilisations dans des domaines aussi variés que la chasse, l'art ou les loisirs qui est racontée dans cet endroit étonnant.

Le retour à Labbeville s'est terminé sous la pluie mais cela n'a pas gâché la joie d'avoir passé une agréable journée dans une très bonne ambiance. Rendez-vous donc l'an prochain pour de nouvelles découvertes !



Françoise Keller

Les P'tits Loups au musée de Sagy

Le musée de Sagy a organisé son 13^{ème} concours de l'épouvantail. La participation des P'tits loups y est régulièrement appréciée. Cette année c'était avec un joli char de carnaval, bien coloré. Le dimanche 6 avril, les visiteurs et les parents des P'tits loups ont été invités à voter pour leur épouvantail préféré. Ainsi le char de l'accueil de loisirs de Labbeville est arrivé 10^{ème}. 38 épouvantails ont été présentés au public.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour les admirer.

Encore bravo pour votre imagination et votre interprétation.

Caroline Baldran



Naissances :

Nous félicitons les heureux parents de :

Julia BLÉCOT	1 ^{er} juin 2013
Nolan POUBEAU	14 juillet 2013
Charlie LOCATELLI DANJOU	18 juillet 2013
Lisa GILLES	30 juillet 2013
Timéo BLÉQUY	2 septembre 2013
Hannah SAINT-MARTIN RINGENBACH	11 septembre 2013
Samuel LE LAN GUIDICI	29 octobre 2013
Nolan GRALL HASENBOEHLER	16 décembre 2013
Artus PEIGNIER	28 décembre 2013
Raphaël APOLLIS	12 janvier 2014
Clara GOURMAUD	16 février 2014
Léo GARCIA	6 mars 2014
Cassandra BALTUDE	23 mars 2014
Gabriel MACIA	28 mars 2014
Jalil OULEBSIR	19 mai 2014
Maxence CORNIQUEL	12 juin 2014

État civil

Mariages :

Nous formulons nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes mariés :

Loïc DELIEGE et Sabrina GIUMMO	8 juin 2013
Olivier LASSERRE et Caroline LÉONI	26 octobre 2013
Adrien PECQUET et Angélique TOURNEYRE	7 juin 2014

Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille de :

Georges BUTTIGIEG	5 octobre 2013
-------------------	----------------



Émotion et recueillement

En ce jeudi 8 mai 2014 pour célébrer la victoire sur le nazisme et la fin de la guerre en Europe.

Devant le monument aux morts de notre village, une gerbe a été déposée en présence de quelques Anciens Combattants et de plusieurs de vos élus.

Fête de la Saint-Jean : une soirée réussie et bien arrosée !

Que d'eau que d'eau... ! Celle-ci n'aura toutefois pas eu raison de notre fête de la Saint-Jean qui s'est déroulée le samedi 28 juin dernier.

Couplée avec la fête des écoles du RPI (regroupement Labbeville-Frouville-Hédouville) ainsi que le marché artisanal, elle avait pourtant bien démarré sous un beau et prometteur soleil. C'est vers

14h30 que la pluie est venue perturber notre rendez-vous annuel obligeant parents et enfants à se replier sous les barnums installés devant l'école. Néanmoins, malgré l'humidité ambiante, le spectacle put aller à son terme ; seule la kermesse aura finalement pâti du mauvais temps.

Le marché artisanal d'été proposait quant à lui au



public de l'après-midi ou de la soirée (les étals furent dressés jusqu'à 22 heures) divers produits ou créations allant de la confiture aux poteries en passant par des bibelots en bois ou des objets en tissus. Merci aux exposants qui, en dépit des intempéries n'ont pas déserté mais sont restés fidèles au poste !

au beau fixe avec au menu moules, frites ou saucisses et boissons diverses et surtout le son irréprochable des Bookmakers.

Pari gagné donc pour cette soirée dont le clou fut naturellement le feu autour duquel une ronde improvisée avec de nombreux enfants permit de donner un peu de chaleur dans la fraîcheur de la



Comme l'an passé, la fête a démarré vers 19 heures par un apéritif offert par la municipalité et ponctué par un intermède ensoleillé et musical avec une démonstration –réussie – de salsa cubaine, faisant suite à l'initiation proposée dans l'après-midi. Dans les rangs des danseurs, un de vos élus Grégory Blécot aura pu montrer des talents insoupçonnés !

Outre la pluie, qui fut l'invitée (« mauvaise » !) surprise de cette soirée de la Saint-Jean, nos véritables hôtes furent les musiciens du groupe les Bookmakers qui une nouvelle fois ont assuré une ambiance...de feu ! Jusqu'à 1h30 du matin, ceux-ci ont fait swinguer et danser les Labbevillois qui ont répondu massivement présents, bravant les conditions météorologiques désolantes pour un début d'été. Sous les barnums, l'ambiance elle, fut

nuit tombante. La barbe à papa servie par Alain Devillebichot à l'issue du feu fit le bonheur des petits (et des plus grands) tandis que la piste de danse se remplissait peu à peu...

Reste à remercier tous les bénévoles qui, de Labbeville ou des communes avoisinantes, ont aidé les élus et le personnel de la commune au montage et au démontage des stands, tables, chaises et matériels de cuisine, vendredi, samedi et dimanche.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée de la Saint-Jean avec cette fois, souhaitons le, le soleil qui sera au rendez-vous !

Frédéric Legendre

... Ça s'est passé



Agenda

Voici les principales dates à retenir pour les mois à venir.

Mardi 2 septembre :

Rentrée scolaire

Samedi 6 septembre :

Tournoi amical de boules du FRAL

Dimanche 14 septembre :

Fête cantonale à Hérouville

Samedi 20 et dimanche 21 septembre :

31^{èmes} journées du Patrimoine

Dimanche 19 octobre :

Brocante - Vide grenier organisé par le Foyer Rural

Mardi 11 novembre :

Commémoration de l'armistice de 1918

Samedi 13 et dimanche 14 décembre :

Spectacle de Noël organisé par la municipalité

Marché de Noël au Foyer Rural

Samedi 20 décembre :

Distribution du colis aux Anciens par les membres du CCAS

Nous reviendrons sur ces sujets.



Fête cantonale 2014

Quelques photos de l'édition 2013 et un rendez-vous le 14 septembre à Hérouville pour de nouveaux exploits de l'équipe labbevilloise !



Organisatrice en 2011, Labbeville a emporté la compétition en 2011, 2012 et 2013.



Afin que les communes qui s'impliquent puissent organiser à leur tour cette traditionnelle fête cantonale, celle-ci s'est tenue à Butry en 2012 et à Nesles la vallée en 2013. Cette année c'est à Hérouville que nos champions affronteront leurs compétiteurs.

Dépôts sauvages de déchets

Voici la découverte effectuée jeudi 17 avril chemin des Bocquets par notre employé communal et l'un de nos habitants.

Le coût d'enlèvement de ce dépôt sauvage est d'environ 800 euros, cofinancé par le Parc Naturel Régional (PNR) et notre commune.

Afin que cet endroit ne devienne une décharge sauvage, tous ensemble nous devons lutter contre ces pollueurs de la nature en contactant la gendarmerie d'AUVERS-SUR-OISE au 01 30 36 70 17 ou au 17.

Toutefois nous tenons à préciser aux Labbevillois que la déchèterie d'Osny (face au Leclerc), vous accueille du lundi au dimanche pour y collecter vos déchets gratuitement. (Voir les horaires dans la rubrique "Vie pratique").



Plus jamais ça !

À quoi sert une déchèterie ?



Les déchèteries sont des lieux de dépôt des déchets occasionnels et/ou volumineux qui ne peuvent être collectés dans le cadre de la collecte habituelle des ordures ménagères.

Elles participent à l'amélioration de notre cadre de vie, en permettant de :

- trier les déchets ménagers et récupérer dans de bonnes conditions les matériaux à valoriser (recyclage, compostage, incinération avec récupération énergétique...),
- diminuer le volume des déchets collectés en porte à porte,
- lutter contre les dépôts sauvages,

- collecter et transporter les déchets toxiques en toute sécurité et assurer leur élimination par des traitements adaptés.

Les déchets doivent être pré-triés par les habitants.

Grégory Blécot

Quels déchets apporter en déchèterie ?

Les déchets ménagers courants



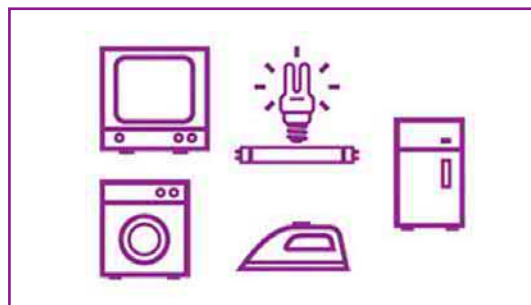
- carton, papier, journaux et magazines, verre
- gravats : ciment, briques, pavés, carrelage (ces déchets ne doivent pas contenir de plâtre)
- ferrailles : baignoire, vélo, grillage...
- végétaux (avec ou sans sac papier), terre, bois
- encombrants : meuble, canapé, papier peint, tapis...

A savoir : les dépôts sont limités à 1m3 par jour.

Les déchets d'équipement électrique et électronique

Les D3E sont tous les appareils fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

- gros appareils ménagers : réfrigérateur, four, lave-vaisselle, climatiseur...
- petits appareils ménagers : grille-pain, aspirateur, machine à coudre, rasoir électrique, lampe...
- équipement électronique et écrans : téléphone, clavier, imprimante, télévision, ordinateur, console de jeux vidéo...
- ampoules, néons



Les déchets dangereux des ménages



Les DDM sont les déchets nécessitant un traitement spécifique.

- peintures, colles, vernis
- phytosanitaires, insecticides
- détergents, acides, bombes aérosol
- huile végétale, huile de vidange

A savoir : le dépôt de ces déchets dangereux est limité à 25 litres ou kilos par semaine. Ils doivent être apportés en déchèterie dans des récipients fermés et étiquetés.

Et les autres déchets...

- piles et accumulateurs, batteries de moteur
- toner d'imprimante, cartouches d'encre
- thermomètres
- pneus sans jantes (4 pneus maximum par semaine)
- radiographies



A savoir : les médicaments sont à ramener de préférence en pharmacie.

Les déchets de soin piquants et coupants



Ils sont acceptés uniquement à la déchèterie de Saint-Ouen-l'Aumône, conditionnés dans une boîte spécifique (vous pouvez vous en procurer gratuitement en pharmacie, ou directement à la déchèterie).

Attention : pour la sécurité des agents de collecte et de tri, ces déchets ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et les emballages.

Les déchets non admis

- produits explosifs et bouteilles de gaz
- ordures ménagères
- déchets contenant de l'amiante

Respectez l'environnement

Déverser les déchets toxiques à l'égout peut perturber le fonctionnement de la station d'épuration de Neuville-sur-Oise. Rejeter les déchets toxiques avec les ordures ménagères fait courir un risque au personnel de collecte et augmente la charge en polluants de l'usine d'incinération.

Commission Budget / Finances

Dans sa séance du 22 avril 2014 votre conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- le compte administratif
- le compte de gestion 2013, visé par l'agent comptable,
- l'affectation des résultats 2013 sur le budget primitif 2014,
- le budget primitif pour 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la façon suivante :

Section de FONCTIONNEMENT : 652.695,20 €

Section d'INVESTISSEMENT : 358.915,92 €

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, tels qu'ils ont été proposés par la commission budget / finances, ont été adoptés à l'unanimité.



Le budget présenté au vote se caractérise par notre volonté de poursuivre notre programme d'investissements et d'entretien de notre patrimoine extérieurs (PNR, État) chaque fois

Il se caractérise également par une réduction (-13% sur le poste 011 Charges de gestion courante, revenant

Pour la 3^{ème} année consécutive, cette de maintenir au même niveau que l'an 12,02% pour la taxe d'habitation, 5,29% pour le foncier non bâti.

Il faut toutefois noter que le Parlement a voté pour 2014 une hausse de 0,90% des bases d'imposition.

Nous indiquons ci-dessous les principales données budgétaires. Bien entendu, ceux des Labbevillois qui le souhaitent peuvent obtenir des précisions auprès de leurs élus de la commission budget / finances ou de la mairie :



bonne maîtrise de nos charges de fonctionnement (Charges à caractère Général). Le poste de 245.218 € à 127.272 €.

maîtrise de nos dépenses nous permet passé les taux de nos trois taxes, soit pour le foncier bâti et 52.14% pour le fon-



1) Compte Administratif de l'exercice 2013 :

Recettes 2013 : * 907.114,80 €

Dépenses 2013 : 541.424,89 €

Excédent exercice 2013 : 365.689,91 €

Résultat de clôture 2013: 313.891,92 €

* : dont 314.549,11 € de report d'exercices antérieurs.

2) Comparaison des budgets primitifs votés pour 2013 et 2014 (Grandes masses) :

DÉPENSES :

Chapitres	2013	2014
FONCTIONNEMENT		
11 Charges à caractère général	150,114 €	125,614 €
12 Charges de personnel	135,200 €	139,900 €
65 Charges gestion courante	246,085 €	127,272 €
66 Charges financières	18,182 €	15,519 €
INVESTISSEMENT		
16 Remboursement d'emprunts	31,083 €	31,645 €
20 Immobilisations incorporelles	6,500 €	10,000 €
21 Immobilisations corporelles	129,598 €	238,000 €
23 Immobilisations en cours	70,200 €	57,100 €

RECETTES :

Chapitres	2013	2014
FONCTIONNEMENT		
70 Produits des services	19,300 €	13,700 €
73-74 Impôts taxes et dotations	347,865 €	370,076 €
75 Produits de gestion courante	42,800 €	42,800 €
INVESTISSEMENT		
10 Fonds divers de réserve	77,939 €	53,936 €
13 Subventions d'investissement	24,353 €	8,760 €

3) Taux des 3 taxes 2013 et 2014 pour Labbeville et comparaison avec les taux moyens communaux pour 2012 et 2013 :



Taxes	Labbeville		Niveau national		Niveau départemental	
	2013	2014	2012	2013	2012	2013
Habitation	12,02%	12,02%	23,83%	23,88%	22,83%	22,88%
Foncier bâti	5,29%	5,29%	20,04%	20,11%	20,29%	20,31%
Foncier non bâti	52,14%	52,14%	48,79%	48,94%	63,85%	64,41%

Le mystère de la mort de Saint-Bruno

Qu'est-ce donc que ce titre ? Les rédacteurs du B.I.M. donneraient-ils dans l'enquête criminelle, voire, le sordide ? Que nos lecteurs se rassurent, rien de cela dans les pages de leur parution préférée. Quoique, il y a tout de même un peu de mystère derrière ce titre ; jugez-en vous-mêmes.

Fin avril 2014, le Directeur du Centre national des arts plastiques adresse à votre maire un courrier commençant de façon très officielle dans le style qu'adore l'administration : « En application des articles D.113-8 et D.113-27 à D.113-28 du Code du patrimoine, les œuvres du Centre national des arts plastiques inscrites sur les inventaires du Fonds national d'art contemporain et déposées à la mairie de Labbeville vont faire l'objet d'un recensement. »

Le courrier était accompagné d'un dossier permettant « d'effectuer un repérage préalable » et de rechercher un tableau représentant la mort de saint Bruno. La lecture de ce dossier m'apprenait qu'une copie de ce tableau avait été déposée par les services de l'État en 1849 afin de décorer notre église.

Dès réception de ces documents, je me suis lancé à la recherche de l'œuvre. Visitant tout d'abord l'église de fond en comble au sens littéral du terme puisque Alain Devillebichot et moi-même avons visité ces combles, sans résultat.

J'ai tout d'abord consulté le registre des comptes rendus de notre conseil municipal afin de vérifier si un dépôt de cette nature y avait été mentionné. J'ai ensuite vérifié dans le même registre si je trouvais trace d'un inventaire des biens de l'Église, dressé à la suite de la loi de 1905 : rien. Je

me suis enquis de l'œuvre auprès du Père Lecomte, curé de notre paroisse, qui s'est assuré que le tableau n'avait pas été transféré dans une autre église de la paroisse. Sans plus de succès.

Je me suis alors rapproché de l'évêché où l'archiviste des œuvres d'art m'a instantanément dit ce qu'elle savait de cette œuvre, copie d'un original peint par

Eustache Lesueur entre 1645 et 1648, actuellement déposé au musée du Louvre. La copie a été réalisée en 1848 par Madame Sophie Clément, elle figure à l'inventaire des biens de l'Église dressé en 1906 ; elle ne figure plus au pré-inventaire de 1979. L'archiviste se souvenait parfaitement avoir été interrogée par une descendante de Madame Clément, qui souhaitait admirer le travail de son aïeule.

Ce sont ces éléments que j'ai transmis au Conservateur en chef du patrimoine, que j'ai rencontré par la suite. Alors, tant de remue-ménage pour une copie vieille d'un siècle et demie ? C'est

l'histoire de cette copie qui est tout à la fois émouvante et édifiante.

Tout commence par une lettre que Mme S. Clément, artiste peintre, adresse aux services de l'État (ministère des Beaux-Arts ?) en 1848. Elle y fait état de la gêne extrême dans laquelle elle se trouve avec ses deux enfants. Elle rappelle ses



états de services (elle a notamment exposé au Louvre en 1833 et 1834) et n'omet pas d'indiquer que des renseignements peuvent être pris sur son compte, tant dans son quartier, qu'auprès d'un membre de l'Institut qui « la connaît depuis 18 ans ».

Touché par le cas, le ministre décide, le 24 août 1848 de passer commande d'une copie. À cet effet, 500 Francs* sont dégagés sur un budget de 200.000 Francs, voté à cet effet par l'Assemblée le 17 juillet 1848. Il s'agissait alors de montants importants (cf. infra).

À la suite de cette commande, Mme Clément propose au ministre de valider son choix du tableau à copier ; nous sommes le 4 septembre 1848. Le 19 février 1849, Mme Clément se rappelle au bon souvenir du ministère : elle a livré son travail 3 semaines plus tôt en insistant sur l'urgence du paiement car elle « se trouve réellement dans le besoin » et elle ne voit rien venir.

Le 13 mars 1849, la somme de 500F « sera ordonnancée au nom de Mme Sophie Clément qui a terminé son travail. ». La date effective du paiement ne nous est pas connue.

Enfin, le 18 octobre 1849, le ministre de l'intérieur écrivait à M. le Curé de L'abbeyville (sic) :

« Monsieur le Curé. J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'accorder pour la décoration de l'église de L'abbeyville, un tableau peint par Madame Clément et représentant la mort de St Bruno.

Vous recevrez ce tableau sous peu de jours. Agréez »

Alors, terminée l'histoire de cette copie ? Plusieurs questions restent sans réponse :

- Pourquoi le choix de notre église St Martin pour ce dépôt ?
- Qui est intervenu et pourquoi ?

Nous l'avons vu plus haut, la copie est à l'inven-

taire de 1906 ; elle ne figure plus à celui de 1979.

- Qu'est-elle devenue entre-temps ?
- L'un d'entre vous permettra-t-il de résoudre le Mystère de la Mort de St Bruno ?



Nous le saurons, peut-être, lors de notre prochaine parution que nous envisageons début janvier 2015.

Christian Dumet

* : 500F de 1901, plus ancienne date des tables publiées par l'INSEE, correspondent à 192.391€ de 2013.

Première guerre mondiale : le centenaire est lancé

Labbeville comme toutes les communes de France a eu sa part de concitoyens morts pour la France lors du conflit de 1914-1918. Au lendemain de la Grande guerre, un monument aux morts a été élevé pour leur rendre hommage. L'année 2014 sera une année particulière en termes de commémorations, 100 ans après le début du déclenchement des hostilités qui ont fait de ce conflit le premier d'un genre nouveau : guerre mondiale, même si son origine fut européenne et guerre totale (économie de guerre, rôle joué par la propagande, mobilisation des civils et des femmes en particulier). Elle se solda par 9,5 millions de soldats morts, chiffre

de plus en plus réévalué autour de 10 millions dont 1,4 millions de français (1), sans compter les millions de blessés, estropiés moralement et physiquement, les fameuses « gueules cassées » évoquées dans le livre devenu film La Chambre des Officiers.

(1) Source : chiffres d'après Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker, Encyclopédie de la Grande Guerre, Paris, Fayard, 2004



« Les vérités profondes de la guerre, elles sommeillent à jamais dans les dix millions de crânes enfouis sous les champs de bataille. Les morts seuls savent quelque chose. Les survivants étreignent de précaires souvenirs que tout conspire à défigurer et à dissoudre. » (Georges Duhamel)

Nous vous proposons de revenir sur les 4 années de conflit dans chacun des bulletins d'informations municipales de 2014 à 2018 afin de mettre en lumière la grande Histoire et de croiser celle de notre commune au fil des registres municipaux de l'époque.

Afin de commémorer cette année d'entrée dans le conflit, le conseil municipal souhaiterait que chaque famille de Labbeville puisse entreprendre des recherches dans les greniers afin d'y retrouver des souvenirs familiaux et de les présenter lors d'une exposition à laquelle nous travaillons. Ce pourraient être une lettre, un journal, une affiche, un obus ou tout autre témoignage ayant trait au conflit. Le mode d'emploi est très simple : vous cherchez puis vous envoyez le résultat de vos investigations à l'adresse mail ci-dessous avec une photo. Le jour venu, avec votre accord, les objets seront présentés au Foyer rural.

Il est aussi par exemple envisagé une petite conférence sur la « Der des Der », sur ses causes et son bilan, suivie d'un film ou d'une représentation théâtrale.

Pour tout renseignement sur la collecte, n'hésitez donc pas à contacter Frédéric LEGENDRE à l'adresse mail suivante : frederic.legendre@labbeville.fr

La Grande Guerre mise en scène à Labbeville en 2015 ?

La Grande Buée. C'est le nom d'une création théâtrale et musicale de René Fix, dans le cadre d'une coproduction Théâtre de la Vallée et Théâtre 95, soutenue par le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

La Grande Guerre : comment tout ceci a commencé ?

Après 43 ans de paix instable, l'Europe de 1914 est divisée et inquiète. Sur un fond nationaliste tant en Allemagne qu'en France (pangermanisme face au sentiment revanchard tricolore dans le but de récupérer l'Alsace et la Moselle), le climat général est tendu : deux blocs se font face, la Triple Entente (France, Russie et Grande Bretagne) et la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie), la course aux armements s'accélère. Paradoxalement, certains historiens considèrent que c'est peut-être l'année 1914 qui était la moins propice au déclenchement des hostilités que les années précédentes. Alors pourquoi début août 1914, l'Europe s'engage-t-elle dans un conflit qui devait être court selon les États-majors et qui dura 4 longues et douloureuses années ? C'est dans les Balkans que tout commence, avec une aussi idiote que dramatique mécanique d'alliances entraînant un carnage de 10 millions de morts...

Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie François-Ferdinand est assassiné par un étudiant nationaliste serbe de Bosnie ; la Serbie est aussitôt accusée par l'Autriche-Hongrie d'avoir commandité l'attentat. Un ultimatum est adressé par Vienne à la Serbie en 10 points. 9 furent acceptés...sauf un qui demandait l'envoi, en Serbie, d'enquêteurs autrichiens. Refus de la Serbie et, le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie lui déclare la guerre.

L'engrenage des alliances se met alors en branle avec des États-majors très actifs et hâtifs à accélérer le conflit. Entre le 30 juillet et le 4 août, les États des deux alliances mobilisent et se déclarent la guerre. La Russie au nom du soutien des Slaves que sont les Serbes, la France au nom de l'alliance avec la Russie, l'Allemagne au nom de l'alliance avec l'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne parce que la neutralité belge venait d'être violée par les troupes allemandes le 3 août.

Quelques isolés ont voulu, sans le pouvoir, empêcher la guerre à l'instar de Jean Jaurès assassiné le 31 juillet. Sans doute quelques mois auparavant cet événement aurait-il déclenché des grèves révolutionnaires et les pacifistes eussent pu éviter l'affrontement. Trop tard, les ouvriers français et allemands rejoignent leurs unités. Le réflexe patriotique joue à plein de chaque côté du Rhin. Mais attention, il y eut très peu de scènes de joie collective : le mythe de la « fleur au fusil » pour reprendre les « provinces perdues » a fait long feu. C'est avec résignation que les peuples entrent dans un conflit qui va durer...4 ans.

L'argument repose sur une évocation de la guerre par 4 lavandières en 1914 puis pendant le conflit. Le spectacle, donné en plein air dans les communes du PNR s'inscrit doublement dans une dynamique locale : le lavoir communal devient un décor vivant et les témoignages (matériels ou mémoriels) de la population collectés avant le spectacle

peuvent être intégrés à la pièce...Mise en scène par Gerold Schumann, la pièce pourrait être donnée à Labbeville dans le cadre des commémorations à venir...A vos greniers donc pour exhumer tout souvenir qui, pour la pièce comme pour l'exposition évoquée plus haut sera une manière émouvante de maintenir la mémoire de la grande et de la petite Histoire.

Frédéric Legendre

Labbeville dans la guerre à travers les registres municipaux et autres documents d'époque...

La session ordinaire du Conseil municipal du 21 juin 1914 ne laisse en rien présager que l'orage pointe derrière la nuée. Il est question alors de délibérer sur le compte administratif de 1913. Il en va tout autrement lors de la session suivante.

Le 2 août, jour de la mobilisation générale en France, le conseil municipal de Labbeville se réunit sous la présidence de M. Louis Dubrulle. Le Maire et les Conseillers partent pour la mobilisation est-il écrit et c'est avec le souci du ravitaillement que s'ouvre la séance. « Conserver les vaches nécessaires à la fourniture du lait et de la viande pour la population et la nourriture des enfants » est primordial...Le Conseil vote alors la somme de mille francs pour faire face à la « situation » comme il est pudiquement écrit. Curieux moment où la guerre est dans les esprits mais que l'on ne nomme pas...

Le 10 août 1914, le Conseil municipal se réunit « en urgence » avec. À l'ordre du jour, le manque de bras partis au front : 10 charretiers pour rentrer la moisson. Dans la marge, c'est décidément bien l'approvisionnement des civils qui inquiète légitimement les édiles. Le plus dur est encore à venir...

<p>Mesures pour assurer l'alimentation de la population, af. 3 AOU 1914</p>	<p>L'an mil neuf cent quatorze le deux août à dix heures du soir les membres du Conseil municipal convoqués d'urgence par le Maire se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Dubrulle Maire. Étaient présents : M. Bastard, Durand, Beaumont Fossi, Faray, Piédeleu. Absent M. Brochart excusé. Le Conseil vote l'achat de 10 quintaux de farine, cet achat sera payé sur les fonds du Bureau de Bienfaisance, les dépenses imprévues et tout autre crédit où il sera possible de puiser sur les budgets primitif et ad^o de la Que Pour la viande le conseil se réunira d'urgence pour conserver les vaches nécessaires à la fourniture du lait et de la viande pour la population et la nourriture des enfants. Le Maire et les conseillers partant pour la mobilisation s'en remettent aux conseillers restant M. Bastard Fossi, Faray, Brochart et Piédeleu membres du comité de ravitaillement à Anvers. Le Conseil vote la somme de mille francs pour couvrir les dépenses nécessitées par la situation et s'impose de 14 centimes au principal des contributions.</p>
---	--

Assainissement

Le numéro 39 de notre bulletin, daté de juin 2013, présentait en détail notre projet d'assainissement communal. Nous évoquons notamment l'enquête publique qui se terminait. Nous indiquions également les possibilités de financement offertes par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) ainsi que le planning prévisionnel des travaux. Enfin, nous évoquons le volet information de ce vaste chantier.

À ce jour, de nouvelles étapes ont été franchies :

- Le commissaire-enquêteur a rendu son rapport. Celui-ci est favorable à la modification du schéma d'assainissement que nous avons proposée. Toutefois, une condition a été posée : la mise à l'étude de la faisabilité du raccordement du quartier du Grand Biard au réseau d'assainissement collectif. Cette condition est en passe d'être remplie.
- Avec le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eau Usées (SICTEU) nous avons organisé le 26 novembre 2013 une réunion publique d'information à laquelle les Labbevillois ont été nombreux à se rendre. Le projet, son financement, son phasage, ont été détaillés. De nom-



breuses questions ont été posées auxquelles nous nous sommes efforcés de répondre avec l'aide du bureau d'études Intégrale Environnement.



• Les financeurs, AESN et CG 95, sont venus expliquer qu'outre leur participation aux travaux de construction du réseau d'assainissement, ils pourraient, dans le cadre du 10^{ème} plan de l'AESN, financer une partie des travaux de raccordement

chez les particuliers. Pour ce faire, il est indispensable que le dossier de financement soit porté globalement par le SICTEU et qu'environ 80% des riverains concernés par l'opération adhèrent à une convention.



Nous espérons un premier coup de pioche avant la fin 2013 ; il a finalement été donné début février 2014. Depuis, les travaux vont bon train. Globalement, ils ont été découpés en 3 lots :

- le premier concerne l'interconnexion entre Vallangoujard et la tête du réseau collectif, située à Nesles la Vallée, ainsi que des culottes de branchement dans la traversée de Labbeville. Ce 1^{er} lot a été attribué à l'entreprise VOTP.
- Le second consiste à installer les boîtes de branchement en limite séparative public / privé ainsi qu'en la construction du réseau local de collecte, qui alimente l'interconnexion. Ce 2^{ème} lot a été attribué à l'entreprise DESPIERRE associée à la SADE.
- Le 3^{ème} portera sur les travaux chez les particuliers, jusqu'à la boîte de branchement. Ce lot n'a pas encore été notifié.

Aujourd'hui, le lot n°1 est presque terminé. Les travaux sont en cours côté Vallangoujard avec la construction de l'ouvrage de liaison entre le réseau de Vallangoujard, préexistant, et celui de l'interconnexion. Après les tests d'usage, l'ouvrage devrait être terminé avant la fin juillet.



Le lot n°2 est en cours et respecte son planning. À ce jour, la rue du Parc et celle du Petit Biard sont terminées et n'attendent plus que le passage du lot 3. La voirie de la rue du Petit Biard a été intégralement rénovée. La rue du Château est en voie d'achèvement, les travaux atteindront prochainement la Cour de la Grange Dimeresse. Pendant ce temps, la Grande Rue a été livrée aux engins de travaux publics. Nous y verrons bientôt une tranchée commune à une partie gravitaire et à une partie en refoulement de notre réseau.

Après notification à l'entreprise chargée du 3^{ème} lot, nous prendrons contact avec les riverains afin de finaliser le dossier de financement avec le SICTEU. Cette phase du projet devrait intervenir en septembre.

C'est également en septembre que les financeurs nous confirmeront la hauteur de leur intervention dans les travaux chez les particuliers. Cela nous permettra de fixer la participation de chacun que nous espérons pouvoir



maintenir dans la zone des 20%, sous la condition évoquée plus haut.

D'ici là, le chantier aura encore bien progressé. Il faut noter que les entreprises referment les tranchées le plus tôt possible de même qu'elles posent un nouveau revêtement, même si celui-ci doit être provisoire. Toutefois, des travaux de cette ampleur dans un petit village comme le nôtre ne vont pas sans inconvénients pour les riverains ou pour nos visiteurs, même si les entreprises s'efforcent d'en minimiser la gêne. Si les conditions météorologiques ne viennent pas perturber le chantier, les travaux du lot 2 devraient se terminer début 2015. Il nous faudra tous faire preuve de compréhension et de patience jusque-là. Et, puisque nous évoquons les conditions météo, saluons le travail de nettoyage effectué par les entreprises lors de l'orage du 8 juin dernier.

Christian Dumet

Commission Urbanisme

Son rôle est d'examiner les demandes de permis de construire ou les demandes préalables de travaux.

Ces documents sont ensuite transmis aux services compétents pour instruction (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale de l'Équipement).

Si vous projetez de réaliser des travaux, quels qu'ils soient, n'hésitez pas à consulter les services de la Mairie et prévoyez un délai.

En effet, il est probable qu'un dossier doit être constitué, et que l'examen de celui-ci par les intervenants cités prenne quelques semaines (de 2 à 6 mois selon les cas).

Voici les déclarations préalables(DP) et les permis de construire(PC) accordées en 2013/2014

M. PICHARD – 2 bis Grande Rue

PC 095 328 13 00002 – 08/08/13 – aménagement en habitation

Copropriété du Château de la Chapelle – Hameau de la Chapelle

PC 095 328 13 00003 – 20/09/13 – changement de destination

M. BALDRAN – 50 rue du Grand Biard

DP 095 328 13 00009 – 28/03/13 – portail

M. TOFFIN – 2 Grande Rue

DP 095 328 13 00010 – 23/04/13 – changement de destination

M. et Mme PATTE – 6 rue Neuve

DP 095 328 13 00012 – 13/05/13 – portail

MOURIER – 22 Grande Rue

DP 095 328 13 00014 – 03/06/13 – toiture garage

M. DUMET – 21 Grande Rue

DP 095 328 13 00015 – 03/07/13 - ravalement

M. PEIGNIER – 6 Rue Haute du Mesnil

DP 095 328 13 00017 – 12/09/13 – abri de jardin

Mlle BALANCHE – 23 Grande Rue

DP 095 328 13 00018 – 24/10/13 – réparation toiture

M. LEGENDRE – 2 Grande Rue

DP 095 328 13 00019 – 26/12/13 – réfection façade

M. COLLARD – 13 rue du Mesnil

DP 095 328 13 00020 – 26/12/13 – toiture atelier

M. PÉRARD – 4 Rue Haute du Mesnil

DP 095 328 14 00002 – 13/02/14 – pose vélux

M. LOBLEAU – 3 rue du Moulin

DP 095 328 14 00003 – 25/02/14 – toiture

LE GALLOU – 5 rue du Moulin

DP 095 328 14 00004 – 25/02/14 - toiture

Transports scolaires : comment ça marche ?

Le SITE est le syndicat intercommunal des transports d'élèves. Vos représentants sont

Caroline BALDRAN et Frédéric LEGENDRE.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez leur faire part de vos remarques (problèmes d'horaires, d'arrêts etc...) vous pouvez les contacter par téléphone ou par courriel (coordonnées dans le présent bulletin d'informations municipales). Vous pouvez aussi contacter le SITE, situé à l'Isle-Adam au Castel Rose (services administratifs de la mairie) au numéro suivant : 01 34 08 19 52.

Pour obtenir votre carte de transport dans les



meilleurs délais, pensez à faire valider votre demande par l'établissement scolaire de vos enfants. Attention ! Les secrétariats des collèges et lycées ferment le 11 juillet, soyez vigilants.

Les formulaires sont disponibles en mairie. Une fois complété, il vous faudra le déposer en mairie auprès de Mme Parmentier. La carte de transport peut-être demandée aux enfants pour monter dans le bus...

Et les horaires ? Ils sont consultables directement sur le site de chacun des transporteurs ou aux différents arrêts de bus.

Le règlement scolaire sera joint. Prenez le temps de le lire avec vos enfants...



Caroline Baldran

Communautés de Communes ou en Communautés d'Agglomération, certaines communes ont rejoint la CACP ou la CAMY. A ce jour, le SMIRTOM du Vexin regroupe 84 communes pour une population d'environ 67.000 habitants. »

M BOIRAU explique que, ne s'étant pas présenté aux élections municipales de mars 2014, il ne peut plus être Président de notre syndicat. Après avoir remercié les anciens délégués, souhaité bonne chance aux nouveaux, présenté l'ensemble du personnel du syndicat et l'avoir remercié, J-Cl BOIRAU appelle le doyen d'âge de l'assemblée, Monsieur Alain CHALOT, Maire-Adjoint de la commune de Guiry en Vexin (CC Vexin Centre) afin de procéder à l'élection du Bureau.

Sont élus :

Président : Jocelyn REINE, Maire-Adjoint de Mézys/Seine (Seine et Vexin CA)

1^{er} Vice-Président : Didier GABRIEL, Maire du Bellay en Vexin (CC Vexin Centre)

2^{ème} Vice-Président : Brahim MOHA, Maire-Adjoint de la commune d'Épiais-Rhus (CC Vallée du Sausseron)

3^{ème} Vice-Président : Claude DELAUAUD, Maire-Adjoint de Maudétour en Vexin (CC Vexin Val de Seine).

Le Président REINE, rappelle que le Bureau doit également comporter 15 membres élus parmi les délégués titulaires, dont au moins un par Groupement de Communes.

Notre Communauté de Communes sera représentée par Michel DAUGE, Conseiller Municipal de Nesles la Vallée et par votre Maire.

SMIRTOM



Le 27 mai 2014, sous la présidence de Jean-Claude BOIRAU, le SMIRTOM du Vexin (Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) a tenu une

assemblée générale destinée à élire son Bureau et différentes instances. Les élections municipales ayant sensiblement renouvelé les délégués présents, le Président retrace un rapide historique de notre syndicat :

« Il a été créé en avril 1960 par le Maire de Vigny, Monsieur de KERVEGUEN, et regroupait alors 12 communes du Val d'Oise. Par la suite, d'autres communes du Val d'Oise, de l'Oise (partie Vexin/Thelle) et des Yvelines y ont adhéré. Notre syndicat a regroupé jusqu'à 133 communes pour une population de 105.000 habitants. En 2000 et 2002, 4 déchèteries sont créées : Epône, Magny en Vexin, Marines et Vigny. Par ailleurs, le syndicat reprend la gestion de la déchèterie de Gargenville. L'année 2004 est marquée par la mise en service du centre de tri de Vigny. Ces dernières années, suite au regroupement en



Vos délégués maintiendront leur vigilance afin que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères demeure le plus longtemps possible au niveau qui est le sien depuis 2010.

Lors des questions diverses, le Président explique au Comité Syndical que la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France a demandé au

SMIRTOM du Vexin et à son collecteur, la Sté SEPUR de travailler sur la sécurisation des circuits de collecte (manœuvres, marches arrières...) et la conteneurisation des ordures ménagères.

Nous reviendrons sur ces sujets qui auront un impact sur nos habitudes.

Christian Dumet

Réforme des rythmes scolaires

Dire que la énième réforme de l'Éducation Nationale, qui touche aux rythmes scolaires facilite la tâche des différents intervenants, des enseignants aux parents d'élèves en passant par le RPI, les communes et les structures d'accueil de nos enfants serait grandement enjoliver la situation. Les répercussions de cette réforme qui concerne plus de 800 enfants au niveau de notre intercommunalité sont multiples :

- Organisation différente des journées pour les parents et les enseignants,
- Surcoûts pour le RPI, et donc les communes, liés à une rotation supplémentaire du bus du syndicat,
- Perte de volume d'affaire pour les structures d'accueil et mise en péril de celles-ci, notamment des P'tits Loups dont 2/3 des enfants viennent de communes hors R.P.I.
- Recherche et aménagement de locaux,
- Mise en place des Nouvelles Activités Pédagogiques impliquant la recherche d'intervenants et leur rémunération.

Il convient de préciser que les communes n'ont pas l'obligation de mettre en place ces NAP. Toutefois, il a semblé intéressant à vos représentants d'utiliser utilement les 3h par semaine dégagées par la nouvelle organisation. C'est ainsi, qu'aux écoles d'Hédouville et de Frouville, les enfants de nos communes pourront pratiquer des activités aussi différentes que :

- Activités ludiques en Espagnol,
- Jeux Sportifs, Maquettes, Reportages Photos,
- Patchwork 3D – Maquettes,
- Jeux Sportifs, Découverte Kamishibaï, création d'une histoire,
- Théâtre, Écriture et Création d'un livre, arts plastiques.

Une rotation des animateurs est prévue afin que les élèves puissent avoir accès à l'ensemble des activités !

À L'école de Labbeville :

- Lecture de contes, temps calme, chants.

Ces activités périscolaires ont un coût qui sera assumé pour moitié par les communes, pour un quart par l'État et pour le solde par les familles : 60€ par année scolaire pour les écoles d'Hédouville et de Frouville, 30€ pour celle de Labbeville.

Aidés dans leur réflexion par la commission enfance de l'intercommunalité et soutenus par les représentants des parents d'élèves, vos élus ont mis au point, en coopération avec les enseignants et le personnel du RPI, une organisation qui nous semble optimiser nos moyens. Deux enseignants, une ATSEM, trois animatrices des P'tits Loups et un intervenant extérieur seront mobilisés pour assurer les NAP.

Ces dispositions ont déjà été communiquées aux parents d'élèves mais il nous a semblé utile de les



porter à la connaissance de tous.

École de Labbeville :

Elle met en place une organisation qui préserve la spécificité des besoins des enfants de maternelle (petite et moyenne sections) :

- 8h50 - 12h05 / 14h20 - 16h20 le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- NAP de 13h35 à 14h20 assurées par Mmes Méri et Trébot
- Le mercredi matin sera travaillé de 8h50 à 11h50. Une rotation du bus d'école à école sera mise en place après les cours pour les enfants ne fréquentant pas le centre de loisirs l'après-midi.
- Le service de cantine du mercredi ne sera accessible qu'aux enfants inscrits au centre de loisirs l'après-midi.

Écoles d'Hédouville et Frouville :

- Le mercredi matin sera travaillé aux horaires habituels (8h30 - 11h30 à Hédouville ou 8h40 - 11h40 à Frouville).
- Une rotation du bus sera mise en place le mercredi après les cours. Les horaires et arrêts desservis seront diffusés après étude de l'accompagnatrice quelques jours après la rentrée.
- Un service de cantine sera assuré le mercredi à Labbeville uniquement pour les enfants inscrits aux P'tits Loups mercredi après-midi.
- Pas de cantine à Hédouville et Frouville le mercredi.
- NAP : 2 fois 1h30 les mardis et vendredis après-midi de 15h à 16h30 à Hédouville et de 15h10 à 16h40 à Frouville.
- Les rotations du bus du mardi et du vendredi seront assurées après les NAP pour les enfants inscrits à ces activités.
- Les enfants non inscrits aux NAP doivent être récupérés à 15h ou 15h10. Aucun service de garderie entre 15h et 16h30.
- Les horaires du lundi et du jeudi restent inchangés.

À ce jour, 77 enfants ont été inscrits aux NAP par leurs familles.

Christian Dumet

Dernière minute : le bus du syndicat scolaire vandalisé.

Lundi 7 juillet au matin, alors qu'il effectuait les vérifications d'usage avant sa prise de service, le chauffeur a constaté que la grande vitre arrière de notre bus avait été brisée en deux endroits. Une bouteille, également brisée, gisait à proximité du véhicule. Ce geste



imbécile rend le bus inutilisable pour plusieurs jours au moment même où il devait emmener une vingtaine d'enfants du centre de loisirs en mini camp pour la semaine, puis aller les rechercher. Heureusement, la réactivité des dirigeants des P'tits Loups et du Président du RPI a permis de trouver une solution de remplacement. Bien évidemment cette solution ne sera pas neutre financièrement. La Gendarmerie d'Auvers enquête.

N° URGENCE

SAMU : 15 OU 112
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17

ENFANCE EN DANGER

119

VIOLENCES FEMMES INFO

3919

GENDARMERIE

1, rue François Mitterrand
95430 AUVERS sur OISE
01 30 36 70 17 ou le 17

HÔPITAUX – CLINIQUES

Centre hospitalier de Pontoise
01 30 75 40 40
Clinique Sainte-Marie d'Osny
01 34 20 96 96
La clinique Conti à L'Isle-Adam
0826 968 968

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Auvers sur Oise

Salon Michel
01 30 36 75 58

Deschamps-Bardouillet Martine
01 34 48 00 90
Heurtin Bernard
01 30 36 70 46

Ennery

Payet Jean-Philippe 01 30 32 47 34

Nesles la Vallée

Hoizey Yves 01 34 70 67 70

Vallangoujard

Bellenot Jean-Pierre
01 34 66 55 22

URGENCES VÉTÉRINAIRES

Clinique de l'Isle Adam
43, rue du Chemin Vert
01 34 69 10 16

PHARMACIES

Ennery

Hang Phuoc Loc : 01 30 32 63 35

Nesles la Vallée

Marc Pecquet : 01 34 70 61 17

CABINET PARA-MÉDICAL

Nesles la Vallée

MASSEUR-KINESITHÉRAPEUTE
C.Debuire-Pouliquen
E.Thierry / A.Lorentz
01 34 70 65 03

PSYCHANALYSTE – SOPROLOGUE

PSYCHOSEXOTÉRAPEUTE
Gil Morand 06 86 71 63 72

PÉDICURE – PODOLOGUE

Fabien Balloy 01 34 70 65 03

INFIRMIER(E)S

Nesles la Vallée

C.Tristram /C.Rosnet
01 39 37 81 88

Auvers sur Oise

Richard Emmanuelle
Gueux Claudine
01 30 36 75 24

Ennery

Schitter Catherine 01 30 37 15 84
Alépée Céline / Keller Roselyne
06 35 51 71 70 - 06 82 13 77 82

ACCUEIL ENFANCE ET

ADOLESCENCE

www.valleedusausseron.fr

01 34 66 25 25

Epiais-Rhus et Hérouville

Lieux d'Accueil Enfants Parents
(LAEP)

Génicourt

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
01 34 42 69 29

Ram.genicourt@orange.fr

Labbeville

Les "P'tits loups du Vexin"
www.lesptitsloupsduvexin.fr
lesptitsloupsduvexin@orange.fr
01 30 34 79 07

Nesles La Vallée

Les "Mômes du Sausseron"
06 79 98 02 71

Ennery

L'Association des Œuvres de Jeunesse
d'Ennery
01 30 38 11 84
aoje@free.fr
<http://aoje.free.fr>

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'INTÉRÊT SCOLAIRE –

SIISFLH

Président :

Stéphan Lazaroff
06 11 29 86 00

Directrices des écoles :

Labbeville

Mme Méri
01 30 34 71 09

Frouville

Mme Bosteau
01 30 34 73 04

Hédouville

Mme Lachenaud
01 39 37 82 02

COLLÈGES

Auvers sur Oise

01 34 48 09 09

Parmain

01 34 73 42 11

LYCÉES

Pontoise

01 34 41 54 54

Osny

01 34 35 14 14

L'Isle Adam

01 34 08 19 91

PIÈCES ADMINISTRATIVES

La Carte Nationale d'Identité

Hormis les destinations nécessitant un passeport, la CNI est obligatoire pour le transport aérien Pensez-y pour vos enfants même en bas âge, le livret de famille ne suffit plus. Depuis 2013 les demandes de sorties de territoire ne sont plus nécessaires.

Important !

Depuis le 1er janvier 2014, les CNI des personnes majeures sont

valables 15 ans. Celles arrivées à expiration depuis cette date sont prorogées pour 5 ans. Attention, les C.N.I. des mineurs conservent une validité de 10 ans. Important : certains pays n'appliquent pas ces nouvelles dispositions (la Turquie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte notamment) et peuvent refouler des touristes français. Pour bien préparer votre voyage, il est impératif de consulter le site de conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Etrangères et de télécharger sur les sites : www.diplomatie.gouv.fr et www.interieur.gouv.fr le document attestant la prorogation de votre C.N.I.

Le passeport biométrique est en circulation depuis le 14 mai 2009. Seules les Mairies équipées sont en mesure de les délivrer : Pontoise, l'Isle Adam, Auvers s/Oise etc... (la liste (95) est consultable en Mairie de Labbeville.) Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville. Vous obtiendrez toute autre information sur le site de la Préfecture. :

www.val-doise.pref.gouv.fr

SERVICE PUBLIC

www.service.publi.fr

CONSEIL GÉNÉRAL

www.valdoise.fr

01 34 25 30 30

PÔLE EMPLOI

3949

POSTE

Nesles la Vallée

08 99 23 99 19

la semaine : 9h30-12h/14h30-17h

le samedi : 9h30-12h

DÉCHÈTERIE OSNY-PONTOISE

01 30 31 22 51

1^{er} Avril / 30 septembre :

la semaine : 10h-12h / 14h-19h

le week-end : 10h-19h

1^{er} Octobre / 31 Mars :

la semaine : 10h-12h / 14h-17h

le week-end : 10h-17h

PARC NATUREL RÉGIONAL DU

VEXIN FRANÇAIS

Théméricourt

01 34 48 66 10

www.pnr-vexin-francais.fr

CENTRE D'INFORMATION et D'ORIENTATION

01 34 33 37 00

POINT D'ACCÈS aux DROITS

01 34 24 01 47

JEUNES VIOLENCE ÉCOUTE

08 00 20 22 23

CAISSE ALLOCATIONS

FAMILIALES – CAF

08 10 25 95 10

CAISSE PRIMAIRE

ASSURANCE MALADIE

3646

www.ameli.fr

DIVERS

Il y aura des élections en 2015, pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant le 31.12.2014.

GESTION DES NUISANCES

SONORES OCCASIONNELLES

Horaires prescrits par arrêté municipal

Jours ouvrables :

8h30 -12h et 14h30 - 19h30.

Les Samedis :

9h00- 13h00 et 16h00 - 19h00.

Les Dimanches et jours fériés :

17h - 19H00.



ACTIVITÉS prévues à la rentrée :

COURS DE SALSA

Oriane et Felix Barreto

06 78 86 47 35

llegolasalsa123.567@gmail.com

Mardi et jeudi 20h30-22h00

KARATÉ

Dominique Garreau

06 21 49 01 22

dominique_garreau@hotmail.com

Samedi 9h00-12h00

RELAXATION

Patricia Miot

06 19 44 77 42

patricia.miot@wanadoo.fr

Mercredi 19h30-20h30

RANDONNÉE

Elisabeth Garreau

06 82 24 87 80

garreau.elisabeth@wanadoo.fr

1 mercredi sur deux 14h00

1 dimanche matin sur deux



Agence de la Vallée

www.immovallee.com



Acheter

Nous trouvons et vous proposons des maisons qui vous ressemblent,
toujours en accord avec votre demande.



Vendre

Nous sommes à votre écoute et mettons tout en oeuvre pour vous satisfaire.
Estimation **GRATUITE**



Louer

Une agence immobilière unique qui vous guide dans vos démarches
et la gestion de votre dossier.

AGENCE DE LA VALLEE
5 rue Pierre Pilon
95690 NESLES LA VALLEE

tél: 01 34 70 89 43
fax: 01 34 70 89 79
E-mail: contact@immovallee.com
Site internet: www.immovallee.com